DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**
	RAPPORT N° I-5 **26SGADL0174**

SEANCE DU
12 NOVEMBRE 2026

Nombre de conseillers en exercice :
70

Nombre de conseillers présents :
57

Date de convocation :
6 novembre 2026

Date d'affichage :
16 novembre 2026

OBJET :
Direction de l'Ecomusée - Création des emplois saisonniers 2027

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 69

Nombre de Conseillers ayant voté pour : 69

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 12**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 1**

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le 12 novembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Raymond DEVOS - 71230 SAINT-VALLIER, sous la présidence de **Mme Isabelle LOUIS, présidente**

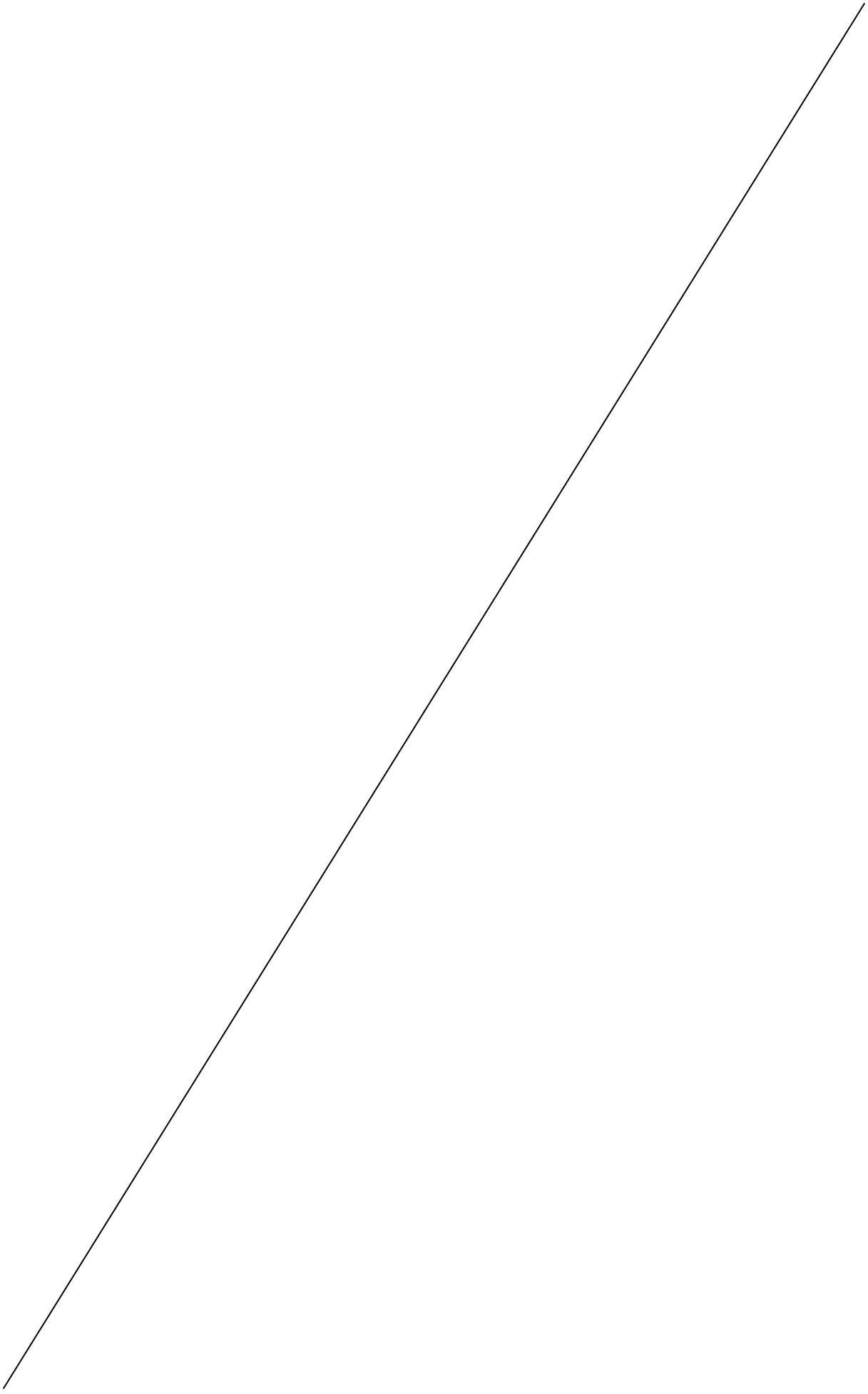
ETAIENT PRESENTS :
M. Nicolas BONNAND - M. Thierry BUISSON - M. Yohann CASSIER - Mme Chantal CORDELIER - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Guillain GILLIOT - M. Jean-François JAUNET - Mme Florence PAUCHARD - Mme Viviane PERRIN - M. Alain PHILIBERT - Mme Stéphanie PINTO PEREIRA - M. Marc REPY - Mme Anne SEVIN
VICE-PRESIDENTS

Mme Florence BARBERY - Mme Béatrice BARNAY - Mme Tifanny BEURIER - M. Frédéric BORNE - M. Samuel BRANDILY - Mme Solange CAPBER - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Christian DARROUX - Mme Magali DOUHERET - M. Christophe DUMONT - M. Rémi FALCAND - M. Frédéric FAUCHON - M. Thomas FOURRIER - M. Sébastien GAUTHERON - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Céline JACQUET - Mme Marie-Claude JARROT - M. Dominique JOUANNE - M. Charles LANDRE - M. Jean-Paul LUARD - M. Daniel MARTINON - Mme Catherine MATRAT - Mme Alexandra MEUNIER - M. Mohamed MESSOUSSA - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Laurent MILLIET - Mme Sandra OSMAN - Mme Anne PERNIN - M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN - Mme Christine PLOCINICZAK - M. Alain ROBERT - M. Enio SALCE - M. Arnaud SANVERT - M. Florian SARTARIN - M. Stephan SAVETIER - Mme Aurélie SIVIGNON - Mme Carine TRAVERS - M. Noël VALETTE - M. Gaultier SEGUIN
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :
Mme Emilie NAUDIN
Mme BUFFENOIR THERY (pouvoir à Mme Anne SEVIN)
M. COULON (pouvoir à M. Frédéric BORNE)
M. DUFAUT (pouvoir à M. Laurent MILLIET)
Mme JETTE (pouvoir à Mme Anne PERNIN)
M. LATINO (pouvoir à M. Nicolas BONNAND)
Mme MAES (pouvoir à Mme Viviane PERRIN)
M. MARTI (pouvoir à Mme Florence PAUCHARD)
M. POLITI (pouvoir à M. Guillain GILLIOT)
M. SAVETIER (pouvoir à Mme Stéphanie PINTO PEREIRA)
M. THOMASSET (pouvoir à M. Jean GIRARDON)
M. VESVRES (pouvoir à Mme Florence BARBERY)
M. WIECZOREK (pouvoir à M. Gaultier SEGUIN)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Solange CAPBER



Vu les articles L.313-1 et 332-23 du Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2006-1692 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine,

Vu le budget de l'établissement,

Vu le tableau des effectifs,

Le rapporteur expose :

« Aux termes de l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectifs des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Afin de garantir la continuité d'un service public de qualité, la Communauté Urbaine a recours, chaque année, à la création d'emplois dédiés à la Villa Perrusson et au Musée de l'Homme et de l'Industrie sur la base d'un accroissement temporaire d'activité conformément à l'article L.332-23 1° du Code général de la fonction publique et d'un accroissement saisonnier d'activité conformément à l'article L.332-23 2 ° du Code général de la fonction publique.

Les besoins de la Direction de l'Ecomusée pour l'année 2027 sont donc les suivants :

1) Création d'emplois non permanents liés à un accroissement temporaire d'activité – Article L. 332-23 1° du Code général de la fonction publique :

    a) Création d'emplois à la Villa Perrusson : 2 emplois d'agents d'accueil et de médiation à temps non complet, à raison de 24 heures hebdomadaires, relevant de la filière culturelle calibrés sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe (catégorie C) en contrat à durée déterminée du 22 mars 2027 au 31 décembre 2027 et rémunérés sur la base du 6ème échelon du grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe ;

2) Création d'emplois non permanents liés à un accroissement saisonnier d'activité : - Article L.332-23 2° du Code général de la fonction publique :

    a) Création d'emplois au MHI : 2 emplois d'agents d'accueil et de médiation à temps non complet, à raison de 28 heures hebdomadaires, relevant de la filière culturelle, calibrés sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe (catégorie C) en contrat à durée déterminée du 1er juin 2027 au 31 août 2027 et rémunérés sur la base du 6ème échelon du grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe ;
    b) Création d'un emploi à la Villa Perrusson : 1 emploi d'agent d'accueil et de médiation à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires, relevant de la filière culturelle calibré sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe (catégorie C) en contrat à durée

déterminée du 1er juillet 2027 au 31 août 2027 et rémunéré sur la base du 1er échelon du grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe.

Il vous est demandé d'approuver la création de ces emplois.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De créer au sein du service des publics de la Direction de l'Ecomusée des emplois non permanents à temps complet et à temps non complet relevant de la filière culturelle calibrés sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe (catégorie C) et rémunérés sur le 6ème échelon du grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe :
    - 2 emplois à temps non complet d'agents d'accueil et de médiation en contrat à durée déterminée à raison de 24 heures hebdomadaires du 22 mars 2027 au 31 décembre 2027 dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité pour la Villa Perrusson ;
    - 2 emplois à temps non complet d'agents d'accueil et de médiation en contrat à durée déterminée du 1er juin 2027 au 31 août 2027 à raison de 28 heures hebdomadaires pour le Musée de l'Homme et de l'Industrie dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité ;
    - 1 emploi à temps non complet d'agent d'accueil et de médiation en contrat à durée déterminée à raison de 28 heures hebdomadaires du 1er juillet 2027 au 31 août 2027 dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité pour la Villa Perrusson.

- D'autoriser le recrutement d'agents contractuels pour pourvoir ces emplois sur le fondement des articles L 332-23-1 et L.332-23 2 du Code général de la fonction publique dans les conditions susvisées,

- De dire que les rémunérations sont fixées selon les conditions définies ci-dessus.

- De mettre à jour le tableau des effectifs.

- De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

- D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant.

- D'autoriser la Présidente à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 16 novembre 2026
et publié, affiché ou notifié le 16 novembre 2026

LA PRESIDENTE,
Pour la présidente et par délégation,
Le Vice-Président,
Yohann CASSIER

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LA PRESIDENTE,
Pour la présidente et par délégation,
Le Vice-Président,
Yohann CASSIER

La secrétaire de séance,
Solange CAPBER

